



COMMUNIQUÉ

Mercredi 3 Avril 2024

Installation à l'année de deux médecins dans la Maison de santé de Morillon : une pérennisation de l'accès aux soins pour les habitants et le maintien d'un service de traumatologie de proximité pour le territoire

Depuis le 4 décembre dernier, la Maison de santé de Morillon a retrouvé une forte activité, grâce à la venue d'une équipe médicale dynamique menée par le Docteur Ondine PONSOT. Durant toute cette saison d'hiver, la Maison de santé a été ouverte sept jours sur sept, pour répondre aux besoins du domaine skiable et à l'affluence de la population touristique.

Désormais, les Docteurs Ondine PONSOT et Fiona CHANUT s'installeront à l'année dans la Maison de santé de Morillon. Dans les prochaines semaines, elles auront la possibilité de prendre des patients en tant que médecin traitant. Une priorité, mais sans automaticité, sera donnée aux anciens patients du Docteur SCHAEFFER, qui à ce jour n'ont toujours pas de médecin traitant. Il est rappelé que les Docteurs Ondine PONSOT et Fiona CHANUT restent libres d'accepter ou de refuser de se déclarer comme médecin traitant.

À partir du 2 avril 2024 et pour les périodes d'intersaison, les consultations médicales se dérouleront uniquement sur rendez-vous quatre jours par semaine. Afin de réaliser quelques travaux de maintenance, il n'y aura aucune consultation ni d'urgence du 17 avril au soir au 6 mai 2024 au matin.

Pour soutenir cette installation, la Commune de Morillon, conformément à l'annonce publiée en 2023 pour rechercher des médecins, mettra en œuvre une convention d'aide à l'installation valable pour trois années et renouvelable tacitement. Cette convention prévoit notamment la mise à disposition des locaux dans la Maison de santé et la prise en charge par la commune d'une secrétaire médicale à l'année, dont les coûts restent majoritairement supportés dans la tarification des secours sur piste.

L'équipe médicale poursuivra sa cohabitation avec Madame GEANTET, psychologue clinicienne, installée quant à elle dans la Maison de santé depuis avril 2022, qui poursuit également son activité.

Les élus du Conseil municipal de Morillon se réjouissent de cette excellente nouvelle et se félicitent d'avoir mis en place les conditions permettant de pérenniser un accès aux soins pour les Morillonnais et de maintenir un service médical traumatologique de proximité pour le territoire touristique.

Mairie de Morillon
5 place de la mairie
74440 Morillon

04 50 90 11 22
accueil@mairie-morillon.fr
www.mairie-morillon.fr

